



# SAINT MAUR INTERNATIONAL SCHOOL

Coeducational

Established in 1872

## Vision générale pour la création et l'implantation de la section française à Yokohama en aout 2007.

Après analyse des résultats au 30 avril 2007, de l'enquête menée sur la population française locale et en instance de venir sur la région du Kanto, il apparait qu'un nombre non-négligeable de personnes sont intéressées par l'ouverture d'une section française à L'Ecole Internationale de Saint Maur à Yokohama.

L'idée d'ensemble, est de créer à terme au sein de l'école de Saint Maur, une possibilité d'éducation en langue française pour les enfants depuis la maternelle jusqu'au lycée.

### 1ère Etape :

Pour l'année scolaire 2007 – 2008, le plan ci-après sera mis en œuvre :

- **Maternelle :**

- Les enfants parlant français et âgés de 2 ½ à 5+ seront pris en charge par la maternelle existante en anglais.

- Pour les enfants en grande section de maternelle, des arrangements seront mis en place pour leur permettre de suivre des cours de français pour un nombre déterminé d'heures par semaine, afin de les préparer au CP, possédant les bases pour la lecture et l'écriture ainsi que les mathématiques correspondants à leur âge. (En général, les élèves doivent être âgés de six ans au 31 décembre de l'année, pour être acceptés au CP).

- **Primaire (du CP au CM2):**

- Un professeur qualifié (Professeur des Ecoles) engagé à temps complet, donnera les leçons sur les matières principales aux élèves dans une classe d'âge et de niveau groupée, spécialement aménagée.

- Les élèves de la Section Française pourront se joindre aux élèves du même âge de la Section Internationale pour les autres matières comme la musique, l'art et l'éducation physique.

- **Activités parascolaires :**

- Les élèves de la section française pourront participer aux activités ne nécessitant pas nécessairement de connaissances en anglais pour leur âge.

La section française dans son ensemble est conçue pour permettre aux enfants français de suivre les mêmes programmes dans les matières principales et leur permettre de suivre et continuer le cursus français dans son ensemble.

Par la participation aux sujets non-essentiels et aux activités extrascolaires, les élèves devraient être en mesure d'apprendre l'anglais, leur permettant de s'intégrer dans le reste de l'école et dans une plus large communauté internationale.

En fonction du nombre d'inscrits et des ressources humaines etc., les élèves de la section française pourront recevoir des leçons d'anglais en support.

### 2ème Etape :

- **Secondaire de la sixième au Lycée**

(Pas de dates spécifique n'a encore été fixée pour ce développement à cette heure, avril 2007)

En fonction du nombre d'inscrits et de la disponibilité des locaux, l'école considérera à terme, l'extension possible de la Section Française pour tout le secondaire (Collège et Lycée). Le nombre d'inscrits définira la création de classes ou de sections d'études à distance administrées par le [CNED](#).

A chacune de ces étapes, une évaluation des programmes présents et futurs sera faite, prenant en compte, l'expérience acquise, les besoins immobiliers, les ressources humaines, etc....

**83 Yamate-cho, Naka-ku, Yokohama 231-8654, JAPAN**  
**TEL: +81-45-641-5751 FAX: +81-45-641-6688**  
**e-mail: [office@stmaur.ac.jp](mailto:office@stmaur.ac.jp) web: [www.stmaur.ac.jp](http://www.stmaur.ac.jp)**

**Accredited by: Council of International Schools  
New England Association of Schools & Colleges, U.S.A.**